

# COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 03 AVRIL 2014



Présents : 15/15

Absents excusés :

Secrétaire : Marie-Thérèse LESTRA

## RENCONTRE AVEC LES ANCIENS ELUS ET JEAN-BERNARD ROCHE

Les sujets suivants ont été abordés :

Assainissement de la commune

Ecole : réforme des rythmes scolaires

Budget, impôts

Voirie

SCOTT, PLU, POS

Salle des fêtes

Nous remercions vivement le maire et son équipe municipale qui nous ont aimablement conseillés et éclairés sur la marche à suivre et le déroulement des missions à venir.

## COMMISSIONS EXTERIEURES

Communauté de Communes du Pays d'Astrée :

Titulaires : Pierre VERDIER et Bernard JUSTE

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bombarde

Titulaires : Michel PONCHON et Alain COLLONJON

Suppléants : Marie-Thérèse LESTRA et Denis LOUMA

SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire)

Titulaire : Antoine COLOMBO

Suppléant : Dominique GIRAUD

Syndicat Intercommunal du Forez

Titulaire : Bernard JUSTE

Suppléant : Jacky MASSON

APIJ (Association Pour l'Intercommunalité des Jeunes)

Titulaire : Guillaume ORIZET

Suppléant : Christophe VIBOUD

CERF (Centre Equestre Régional du Forez)

Chantal ORIZET, Bernard JUSTE, Alain COLLONJON, Danielle NAVROT

CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Pierre VERDIER

Délégué de la Défense

Pierre VERDIER

Monsieur Pierre VERDIER participe à toutes les commissions

Commission d'Appel d'Offre (présidée par le Maire)

Titulaires : Dominique GIRAUD, Bernard JUSTE, Michel PONCHON

Suppléants : Jérôme MAISSE, Chantal ORIZET, Danielle NAVROT

CCAS (présidé par le Maire)

Danielle NAVROT, Marie-Thérèse LESTRA, Mireille VILLEDIEU, Alain COLLONJON

Voirie

Bernard JUSTE, Jérôme MAISSE, Alain COLLONJON, Dominique GIRAUD

Ecole et périscolaire

Chantal ORIZET, Marie-Thérèse LESTRA, Mireille VILLEDIEU, Jacky MASSON, Danielle NAVROT, Michel PONCHON

Bâtiments

Dominique GIRAUD, Bernard JUSTE, Jérôme MAISSE, Christophe VIBOUD, René CROZET, Michel MAISSE

Communication (bulletin...)

Marie-Thérèse LESTRA, Michel PONCHON, Danielle NAVROT, Antoine COLOMBO

Cimetière

Bernard JUSTE, Jacky MASSON, Christophe VIBOUD

Assainissement

Alain COLLONJON, Denis LOUMA, Bernard JUSTE, Jérôme MAISSE, Guillaume ORIZET

Commerce et tourisme

Denis LOUMA, Antoine COLOMBO, Michel PONCHON, Chantal ORIZET

Syndicat Mixte des Eaux

Antoine COLOMBO

Salle des fêtes

Antoine COLOMBO, Guillaume ORIZET, Denis LOUMA, Jacky MASSON, Christophe VIBOUD, Danielle NAVROT

---

**DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés dans le cadre de la procédure adapté jusqu'à 10 000 €uros TTC lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Passer les contrats d'assurances ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres s'y afférents

Exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme que la commune en soit titulaire ou délégataire, déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien dans les conditions fixées par le conseil municipal limitées à 20 000€.

---

#### INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Indemnité du Maire : 21.70% de l'indice 1015

Indemnité des Adjoint : 6.18% de l'indice 1015 (l'indemnité des 3 adjoints du mandat précédent sera répartie entre les 4 adjoint de ce mandat)

---

#### DELEGATION DE FONCTION AUX ADJOINTS

1<sup>er</sup> adjoint : Bernard JUSTE : bâtiments communaux, cimetière, personnel administratif

2<sup>ème</sup> adjoint : Chantal ORIZET : affaires scolaires et périscolaire, personnel communal

3<sup>ème</sup> adjoint : Michel PONCHON : finances, état civil, assainissement

4<sup>ème</sup> adjoint : Antoine COLOMBO : espaces verts, voirie, complexe d'animation rurale

Délégation est également donnée aux 4 adjoints pour signer les documents concernant les finances locales (bordereau de titre et de mandat)

---

#### EMPLOYE COMMUNAUX

Le contrat de Monsieur Jean-Luc GUILLERMIN fini le 30/05/2014. Après discussion, le conseil envisage l'emploi d'un contrat d'avenir.

L'ensemble du conseil municipal est d'accord pour modifier le statut de l'emploi d'Henri COPPERE qui travaillera et de Thierry DERORY comme suit :

Henri : 35h à Marcoux

Thierry : 35h à Trelins

Le conseil Municipal est également d'accord pour compléter le 13<sup>ème</sup> mois d'Henri des 10% manquant par rapport à Trelins.

---

#### QUESTIONS DIVERSES

**Auberge** : agrandissement de la terrasse.